

Offre d'emploi

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine recrute son (sa)

Chargé.e de mission « Aires protégées et trames arborées »

**Cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux en Contrat de projet d'une durée de deux ans
Poste à pourvoir à partir du 01/04/2025**

I. CONTEXTE

Le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine (PNR LAT), créé en 1996, est géré par un Syndicat mixte qui regroupe, en janvier 2025, 116 communes, les Départements du Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire, les Régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. Le périmètre du PNR LAT s'étend sur 277 000 hectares entre Tours et Angers pour une population de 197 191 habitants.

Sa charte constitutive fixe les objectifs de territoire pour une durée de 15 ans autour de quatre missions :

- la protection, la gestion et la valorisation de l'ensemble des patrimoines de son territoire : naturel, paysager, architectural et culturel ;
- la contribution au développement économique, social, culturel et à l'aménagement du territoire ;
- l'accueil, l'éducation, la sensibilisation et l'information du public ;
- la réalisation ou l'accompagnement d'actions expérimentales dans les domaines cités ci-dessus et la contribution à des programmes de recherche.

L'équipe du PNR LAT, constituée de 31 agents au 1er janvier 2025, est organisée en 4 services (« Administration et finances », « Aménagement et écodéveloppement », « Biodiversité », « Tourisme et médiation du patrimoine ») associés à des services supports.

Le PNR LAT agit au quotidien aux côtés des collectivités et des acteurs de la biodiversité pour renforcer la connaissance et la préservation des milieux comme des espèces de son territoire et contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP). En 2023 et 2024, il a initié deux projets qui doivent être poursuivis : d'une part, la réalisation de concertations préalables à la création d'aires protégées et d'autre part, l'élaboration d'un outil pour accompagner les communes dans la gestion des haies et des arbres isolés.

Afin de consolider la mise en œuvre de ces deux projets, le PNR LAT recrute, en contrat de projet et à temps plein, un.e chargé.e de mission « Aires protégées et trames arborées ». Sa mission sera menée en collaboration étroite avec les autres services, notamment le service « Aménagement et éco-développement » qui conduit un projet de renaturation des villes et villages.

Sur la période considérée, ces missions seront financées, dans le cadre du Fonds vert, par la DREAL Pays de la Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et par les collectivités bénéficiaires.

II. MISSIONS

Intégré au sein du service « Biodiversité », le.la chargé.e de mission « Aires protégées et trames arborées » sera placé sous la responsabilité du chef de service « biodiversité ».

Il.elle assurera la conduite et le développement des missions suivantes.

1. Contribuer à la création d'aires protégées

Les sites considérés présentent des milieux divers représentatifs de la biodiversité du territoire, essentielle à conserver : plan d'eau, pelouses sèches calcaires, tourbière...

- Coordonner les démarches visant la création d'aires protégées.
- Réaliser et coordonner des inventaires naturalistes. Les compléter afin d'identifier les zones à enjeux à proximité de chacun des sites.
- Poursuivre la concertation préalable, identifier des périmètres à considérer.
- Rédiger, finaliser et valider des plans de gestion, cartographier des habitats.
- Assurer une veille foncière et étudier des opportunités en vue de la création ou de l'agrandissement des zones à protéger.
- Accompagner pour un classement en zones de protection forte les sites retenus.
- Gérer les marchés publics associés à la mise en œuvre de ces actions et rédiger des bilans techniques.

2. Accompagner des communes dans la restauration et le renforcement de leurs trames arborées

- Inventorier et assurer la caractérisation écologique du patrimoine bocager et des arbres isolés.
- Définir des plans de gestion de ce patrimoine arboré communal, incluant une planification des travaux de gestion ou de restauration des linéaires.
- Définir une stratégie de valorisation des arbres isolés et/ou remarquables en milieu urbain.
- Appuyer la plantation, en mobilisant les acteurs techniques et financiers engagés.
- Accompagner la gestion des plantations.
- Rédiger des bilans techniques.

Le.la chargé.e de mission « Aires protégées et trames arborées » participera également à la vie du Parc :

- ✓ Contribuer au temps de travail collectif de la structure (réunions d'équipe, projets transversaux...).
- ✓ Participer au réseau naturaliste du Parc.

III. PROFIL RECHERCHE ET COMPETENCES REQUISES

Formation Bac + 5 dans le domaine de l'écologie, du paysage ou de la forêt :

- Bonnes connaissances des plans de gestion des milieux naturels et forestiers.
- Compréhension et connaissances générales de l'environnement juridique et institutionnel des politiques de préservation de la nature et de la trame verte et bleue.
- Connaissances naturalistes.

Savoirs faire

- Capacité à élaborer et mettre en œuvre des projets dans leurs différentes étapes : réalisation de diagnostics, définition d'objectifs et de moyens, élaboration de cahiers des charges, recherche de financements et de prestataires, mise en œuvre et animation de plans de gestion territoriaux multi-acteurs, suivi des prestations, travaux en milieux naturels, bilan et évaluation...
- Capacité à animer des réunions et des concertations, à prendre la parole en public.
- Capacité à vulgariser des actions auprès de divers publics.
- Capacité à s'organiser à travailler en autonomie.
- Compréhension et application des règles administratives et comptables, respect du code des marchés publics.
- Qualités rédactionnelles et de synthèse.
- Bonne maîtrise des outils bureautiques et utilisation SIG (QGis) requise, notions de gestion de données naturalistes.

Savoirs être

- Sens du service public,
- Esprit critique, pratique et d'initiative,
- Rigueur, polyvalence et créativité,
- Qualités d'écoute et de dialogue,
- Capacité à mobiliser, fédérer et à coordonner.

IV. CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste basé à : Bureaux du Parc, 7 rue Jehanne d'Arc – 49730 MONTSOREAU

Temps de travail :

- 35 heures (39 h avec ARTT)
- Travail de manière exceptionnelle le soir (réunions) et le samedi (Comité syndical ou évènement du PNR LAT)

Rémunération : Grille indiciaire de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire + PSC + CNAS

V. CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser par voie postale à :

Madame la Présidente
Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU

Ou par courriel à l'adresse suivante : recrutement@parc-loire-anjou-touraine.fr

Date limite de réception des candidatures : 11/03/2025 à 17 h, oral prévisible pour les candidats retenus le 19/03/2025 au matin.

*Merci de ne pas faire de relance téléphonique, chaque candidature recevra une réponse.
Les candidats retenus pour les oraux seront prévenus dès que possible.*

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine - Offre d'emploi



